

Brest 2-Bellevue Transition énergétique. Changarnier en pointe

En 2016, afin de redonner de l'attractivité au parc immobilier, la plateforme de rénovation énergétique Tinergie s'est ouverte aux copropriétés afin de faciliter les projets de rénovation. Dans ce cadre, la résidence Changarnier, à Bellevue, a été la première résidence à bénéficier de cet accompagnement spécifique. D'importants travaux de rénovation se sont achevés en 2016.

Les copropriétaires ont pu bénéficier de subventions publiques à hauteur de 250.000 € pour 700.000 € de travaux. « On est passés de la catégorie D à la catégorie B, soit une économie estimée à 35 %. La qualité de vie est bien meilleure. Les pièces sont toutes à la même température. Les cages d'escalier étaient auparavant de véritables frigos. Maintenant, la température y est très agréable », précise Jo Luart, l'un des copropriétaires à l'initiative de la démarche,

5 millions d'euros mobilisés

Des travaux suivants ont été réalisés : isolation thermique par l'exté-



Première copropriété à bénéficier d'un accompagnement spécifique la résidence Changarnier a reçu, hier après-midi, la visite des acteurs de l'opération : Thierry Fayret, vice-président en charge de l'urbanisme, des représentants du commissariat général à l'investissement, de la Caisse des dépôts, du ministère du Développement durable, de l'architecte du projet et des copropriétaires.

rieur, remplacement des menuiseries extérieures (parties communes), changement du système de ventilation, isolation des coffres des volets roulants. Tinergie et l'Anah ont apporté 250.000 € de subvention. Le reste à charge pour chaque copropriétaire a été de l'ordre de 4.000 €. Brest métropole, la région Bretagne et

la Caisse des dépôts mobilisent jusqu'en septembre 2018 plus de 5 millions d'euros d'aides financières pour la rénovation thermique des copropriétés de la métropole brestoise.

▼ Contact

Tinergie, tél. 02.98.33.20.09 ou courriel : tinergie-brest.fr.